

men, s'il avait lu Domat, il répondit qu'il avait étudié Domat *dit* Pothier qui, selon lui ne formaient qu'un auteur.

Il fut admis à la pratique par pitié.

Depuis qu'il est reçu Avocat, l'intéressant Jô n'a qu'un but en vue ; c'est de briller à la cour de *Police Correctionnelle*.

Il n'y a pas brillé comme Avocat, il y brillera peut-être comme *criminel*.

Le droit lui a montré, que lorsqu'il fit sa lecture, il n'avait pas la raison de son côté. Le déplaisir qu'il a éprouvé, en apprenant cette nouvelle, a été si grand, qu'il en a versé des larmes. Grâce à notre ami Mazel, on a pu les recueillir à leur passage, (comme il vous est facile de le voir) et les mettre en évidence.

Quand on est obligé de pleurer, sur ses propres écrits, il ne reste plus qu'une chose à faire, c'est de s'engager dans les liens sacrés du mariage.

Jô
à éx
Or
selle
pre
Es
ainsi
que
cette
asse
croir
idée
E
son
ne d
à pr
s'il
fuit
I
intr
sic
L
ter